

POINTS DE VUES INITIATIQUES – avril 2005
Revue de la Grande Loge de France

Par Alain Graesel – Grand Maître de la Grande Loge de France 2006 – 2009

Site <http://www.alain-graesel.fr/>

00000000000000000000000000000000

UN AUTEL EXCEPTIONNEL POUR UN SERMENT D'EXCEPTION

Plusieurs anciens Grands Maîtres l'ont dit, écrit, argumenté : notre démarche initiatique nous inscrits dans l'héritage de la culture grecque, latine et judéo-chrétienne.

Ces références sont pour nous prestigieuses car elles nous mettent dans l'obligation d'assumer un héritage exceptionnel : celui des valeurs fondatrices de notre civilisation. Car outre les textes de nombreux et différents auteurs, on trouve en effet l'empreinte de ses valeurs, le message qu'elles véhiculent, l'invitation à les accomplir à quasiment chacune des pages de nos écrits fondateurs, qu'il s'agisse des Anciennes Obligations, de la Constitution de notre Obédience ou encore de nos rituels, qu'ils soient du premier, deuxième ou troisième degré.

Dans cet héritage remarquable, la prestation des serments, sur l'Autel du même nom, est un moment particulier dont la force et la densité revêtent un caractère exceptionnel, car cet Autel est lui même exceptionnel par sa composition : Équerre, Compas et Volume de la Loi Sacrée.

Quelques repères

Les articles 1 et 2 de la déclaration de Principes de la Grande Loge de France du 5 décembre 1953 figurant dans nos textes à la page qui précède la Constitution, déclarent :

La Grande Loge de France travaille à la gloire du Grand Architecte de l'Univers.

Conformément aux traditions de l'Ordre, trois Grandes Lumières sont placées sur l'autel des Loges : l'Équerre, le Compas et un Livre de la Loi Sacrée.

Les Obligations des Maçons sont prêtées sur ces trois Lumières.

Notre rituel du premier degré précise que ce Livre de la Loi Sacrée, également appelé Volume de la Loi Sacrée, peut être la Bible, les Védas, le Coran, et d'autres Livres dits « traditionnels » et considérés comme représentatifs de l'héritage culturel de telle ou telle civilisation déterminée.

Il est précisé également, dans les rituels, et en fonction des éditions qui se sont succédées ces dernières années, que lors de l'initiation au premier degré, tel ou tel des Livres cités plus haut pourra, en fonction de sa sensibilité, être choisi par un profane pour sa prestation de serment car il n'est pas encore à ce moment un initié de Rite Écossais Ancien et Accepté.

Mais il est précisé également que lors des prestations de serments suivantes, qui rythmeront sa

progression initiatique, le Livre ouvert sur l'Autel des serments sera la Bible (sans précision particulière, Ancien et Nouveau Testament en quelque sorte « réunis »).

Sauf ces cas particuliers, dans une loge de la Grande Loge de France, c'est donc la Bible qui figure en tant que Volume de la Loi sacrée sur l'Autel des serments.

D'où une première question .

Pourquoi une Loi ? Et pourquoi « sacrée » ?

Existerait-il une « Loi sacrée » propre à l'exercice initiatique et qui viendrait en quelque sorte s'ajouter, compléter ou parfaire une loi profane, qu'il s'agirait d'amener à une densité et un niveau supérieurs pour dépasser en quelque sorte la seule dimension de légalité de cette norme par une dimension de « sacralité », qui chercherait des références dans LE sacré ou dans DU sacré ? Et de quel « sacré » s'agit-il dans notre culture où cette référence est fréquemment associée à une notion théologique ?

Et en quoi – et pourquoi – le serment des Francs-maçons que nous sommes devrait-il être inscrit dans une référence dite sacrée dont la proximité avec une pratique religieuse pourrait devenir source de confusion ?

D'où une deuxième question .

Comment comprendre la présence de la Bible, œuvre d'origine religieuse, sur l'Autel des serments d'une Obédience dont précisément les membres, même lorsqu'ils pratiquent par ailleurs une foi religieuse, ne revendiquent généralement pas, en tant que Francs-maçons, leur inscription dans un credo ?

Où est la cohérence ? Et pourquoi cette Bible ?

Je propose ici d'interroger notre pratique et d'essayer de montrer pourquoi une Loi dite « sacrée » est dans la démarche initiatique un des éléments essentiels de la construction, et d'essayer de montrer en quoi le choix de la Bible constitue pour nous une référence explicitement située hors du champ religieux.

Il est bon de rappeler à cet égard que l'entrée en Grande Loge de France et la prestation des serments correspondants ou successifs qui jalonnent la progression n'est pas soumise à l'affirmation de la croyance dans le Dieu d'une religion déterminée, ni à l'affirmation de la croyance en l'immortalité de l'âme, positions requises par d'autres obédiences, parfaitement respectables et non contestables dans leur principe, mais qui ne sont pas les positions de la Grande Loge de France.

L'autel des serments

Nous disions plus haut qu'il s'agissait d'un autel des serments « exceptionnel par sa composition ». Pourquoi ?

Parce que par cette composition, qui associe Équerre, Compas et Volume de la Loi Sacrée, il nous ouvre une triple perspective.

Il désigne ainsi l'intersection de trois dimensions fondamentales du génie humain :

- l'Équerre, qui nous renvoie à la dimension rationnelle et matérielle de nos existences ;
- le Compas, qui renvoie à leur dimension spirituelle ;
- le Volume de la Loi Sacrée, qui renvoie à une éthique précisément référée à une dimension sacrée.

Rationalité de l'Équerre, outil symbolique par excellence de la conception et de la construction, renvoyant à cette raison dont nous exaltons les principes, issus de notre culture grecque et latine, comme condition même de la capacité à réaliser individuellement et collectivement une œuvre dont le défaut de rationalité menacerait immédiatement la pérennité.

Rationalité qui est la modalité intellectuelle exprimant la manière dont notre culture comprend la nature et le monde, et le « maîtrise » en quelque sorte en vue de le transformer.

Spiritualité de ce Compas, outil symbolique par excellence de l'ouverture de l'esprit vers les hauteurs que nous voulons atteindre, renvoyant à cette culture judéo-chrétienne dont nous héritons les valeurs, que nous soyons croyants ou non, et qui marque également, par la mesure qu'il suggère dans son maniement, les frontières bordant la connaissance humaine, nous encourageant ainsi à toujours rester modestes devant la vérité.

Spiritualité non religieuse, s'exprimant dans la volonté que nous manifestons de prendre en compte, dans l'humain, une dimension qui dépasse la seule matérialité biologique ou neurobiologique et qui nous invite, par la pratique ritualisée d'une symbolique de l'élévation et de l'imagination en hauteur, exprimée dans des moments créateurs et ascendants, dont l'objectif est l'accroissement de la conscience de soi de chacun d'entre nous et l'enjeu, la construction par chacun, de soi-même et de sa liberté à la fois dans sa dimension individuelle et collective.

Autel des serments qui nous fait comprendre immédiatement que notre démarche initiatique n'oppose pas la raison à la spiritualité, mais les intègre et les articule l'une à l'autre, pour en faire les instruments d'une approche commune et subtile de la réalité.

Raison qui préserve la spiritualité des abus et des tentations du sectarisme et lui évite ainsi de dériver vers un spiritualisme frelaté et déconnecté du réel faisant planer ses adeptes sur les nuages d'un firmament ésotérique sans références dans le réel.

Spiritualité qui enrichit la raison de ses intuitions et lui fait comprendre qu'il existe derrière les apparences des êtres, des choses et du monde une réalité qui renvoie au-delà de ces apparences, vers un domaine non définissable et non descriptible par les outils habituels de la logique ou des mathématiques.

Cette alliance, dans le Rite Écossais Ancien et Accepté, entre la rationalité et la spiritualité, se veut à la fois constituée en référence aux fondamentaux mythiques et légendaires de l'universel humain, et en même temps ancrée dans le monde contemporain car elle est une démarche visant l'homme dans la totalité de ses dimensions acceptant le principe de ses contradictions éventuelles, ayant reconnu, depuis longtemps l'extraordinaire complexité d'un réel dont le caractère multidimensionnel dépasse toujours le cadre dans lequel on voudrait l'enfermer.

Le Volume de la Loi sacrée

Tentative d'explication.

On peut s'appuyer, pour y réfléchir, sur le texte de l'ancien Grand Maître Richard Dupuy, qui a écrit au sujet de la Bible des pages inoubliables que l'on peut retrouver dans le numéro spécial de PVI, Paroles de Grands-Maîtres, récemment édité.

C'est le texte d'un visionnaire et d'un poète, nourri de culture classique et imprégné de foi maçonnique dans lequel Richard Dupuy présente la Bible comme Volume de la Loi Sacrée. Loi par ce qu'elle prescrit. Sacrée parce que sa référence la rend intouchable aux hommes.

L'ancien Grand Maître s'engage explicitement dans une démarche d'interprétation et présente la Bible non pas comme le livre d'une révélation religieuse mais précisément comme celui « qui n'est (...) la propriété (...) d'aucune religion (...) d'aucune civilisation particulière (...) qui les englobe toutes dans la religion universelle (...) symbole de la loi vivante (...). Elle représente la démarche de l'humanité frayant sa route sur le sol des réalités, grâce au moteur de l'esprit et par l'effort opiniâtre de sa raison, de son intuition et de son imagination ». Livre qu'il faut « lire avec les yeux de l'âme et non avec ceux de la chair » et qui est « entre tous les humains, le ciment et le lien, et le pacte d'alliance ».

Passage remarquable de poésie, portant la marque de la culture d'un homme qui tout en étant de foi catholique, est allé, en tant que Franc-maçon, droit à ce qu'il percevait de fondamental dans ce livre, et a transfiguré l'objet de sa réflexion pour y trouver ce qui se donne en lui de l'universel humain, universel non de domination ou de contrainte, mais d'ouverture aux autres et de fraternité.

Richard Dupuy manifeste clairement dans ce texte écrit il y a environ une quarantaine d'années, qu'au Rite Écossais Ancien et Accepté, la Bible est considérée comme un ouvrage sacré mais non religieux, dont la visée symbolique laisse chacun libre de ses convictions théologiques, évidemment légitimes par ailleurs, mais qui n'entrent pas en compte dans sa démarche initiatique.

Ce texte, qui parle à l'intelligence, au cœur et aux sens, nous permet de faire le lien avec des considérations plus récentes sur la Bible, développées dans la pratique de l'exégèse et de l'herméneutique contemporaine.

La lecture symbolique des textes bibliques

La distinction au sein du corpus biblique de textes nombreux, de construction et de finalités très différentes, dus à des auteurs très différents, est attestée par tous les spécialistes.

La Bible est une œuvre diversifiée non seulement de foi religieuse, s'adressant spécifiquement aux croyants qui la partagent, mais aussi de poésie didactique et de références pratiques qui se déploient dans un discours à la fois narratif et historique, à la fois ontologique, éthique et moral qui peut s'adresser à tous par delà les cultures.

Œuvre de foi religieuse, elle porte la marque de la communauté – ou des communautés – dans lesquelles son apparition et sa lecture ont trouvé et produit du sens ; il existe donc un décodage particulier, en rapport avec une pratique religieuse qui trouve sa résonance dans la communauté qui la porte. Mais œuvre de narration aussi, et d'histoire, en ce qu'elle raconte la violence – chronique – mais aussi la sérénité – trop rare – qui a marqué l'aventure des êtres humains dans le monde, confrontés au bien et au mal, à la liberté et la dépendance, à l'humain trop humain, au dépassement de l'humain par lui-même et au désir d'absolu et à ses risques. Mais aussi au divin trop divin, à la fois proche et lointain, plein de sollicitude quand on ne l'attend pas, en revanche silencieux aussi quand on voudrait l'entendre.

Œuvre ontologique en ce qu'elle fait référence à l'être même de l'Être, c'est-à-dire à cet étonnant mystère sur lequel aujourd'hui encore butte la science, qui fait qu'il y a de l'être dans l'univers, dont la Bible - en tant que référence religieuse - postule le caractère éternel et absolu, et dont une partie est consacrée au message présenté comme celui de la révélation du divin dans le monde.

Œuvre éthique en ce qu'elle nous invite à la mise en œuvre des vertus et des valeurs destinées à rendre la vie des humains plus pacifique.

Œuvre morale enfin, en ce qu'elle pose des fondements et des règles visant à considérer l'humanité en chacun comme une dimension sacrée de la vie, refusant ainsi d'emblée – même si l'histoire y a apporté mille démentis – son instrumentalisation et sa soumission à des idéologies incompatibles avec ses idéaux.

Dès lors, si la Bible est évidemment considérée par les théologiens et les croyants comme une œuvre authentiquement religieuse, écrite au sein – et destinée à – des communautés désirant promouvoir et partager les valeurs qu'elle véhicule, comment est-il possible de l'extraire de ce champ de compréhension sans, d'une manière ou d'une autre, en altérer le caractère en raison du respect que nous devons à ceux qui sont inscrits dans une foi religieuse ?

C'est précisément en pratiquant une lecture symbolique, inspirée par la démarche initiatique.

Bien entendu, il faut le redire ici, en tant qu'elle est référée à une religion particulière, la Bible est présentée ou interprétée par l'autorité religieuse qui en tire sa légitimité, dans la forme institutionnelle qui lui convient. Et il ne viendrait sans doute à l'idée d'aucun Franc-maçon de la Grande Loge de France de contester ce principe en raison du respect qui est naturellement le sien pour la liberté de conscience. Mais en tant que discours narratif et historique, en tant que livre de sagesse, en tant que livre ouvrant sur une éthique caractérisée par une finalité et une morale elle-même caractérisée par des normes, en tant que discours se référant à une ontologie, elle intéresse à la fois le patrimoine de l'humanité entière et celui de notre culture occidentale au même titre que le Confucianisme et le Taoïsme font partie de la culture chinoise et l'Hindouisme de la culture de l'Inde.

Cette approche consiste alors à se donner les moyens d'une interprétation à la fois libre et respectueuse de textes dont la dimension pédagogique dépasse la seule ascendance théologique, en vue d'en extraire un enseignement qui trouvera sa place dans le champ existentiel de chacun sans exiger de lui l'adhésion à une foi particulière, qui reste bien entendu du domaine de la liberté de conscience personnelle.

Et c'est là que notre qualité de Franc-maçon nous invite à la lecture symbolique de ce langage tout aussi symbolique, qui attend de notre part l'exercice de l'intelligence initiatique. Car les symboles qui sont véhiculés dans ces textes, sous leur apparence fréquemment insolite – et un discours qui souvent ne dissimule que pour mieux dévoiler – nous servent en fait à voir plus clair dans la réalité, la nôtre et celle du monde. Il faut les prendre en entier sans les confronter à cette rationalité critique qui est la dimension d'excellence de tous les savoirs scientifiques, techniques ou philosophiques, mais dont le déploiement, ici, risquerait de limiter la portée créatrice d'une œuvre qui n'a aucune visée de ce genre.

La question n'est pas de savoir si certaines de ses formes symboliques, analogiques ou allégoriques sont « vraies » ou « fausses ». Leur caractère de vérité en tant que correspondance de l'intelligence et de l'objet – *adaequatio intellectus et rei* – n'a à proprement parler pas de sens. La question est de savoir si les symboles véhiculés par l'écriture biblique sont en mesure, par leur forme généralement insolite, de nous faire comprendre, dans la réalité, quelque chose dont le sens ne se révèle pas naturellement.

Ils ne veulent pas représenter la réalité, mais la forme métaphorique d'une vérité qui la traverse, et qui parfois l'engendre ; et ils exposent une idée ou une valeur sous une forme le plus souvent poétique dont l'intérêt renvoie à autre chose que leur simple présentation. Comme le dit Paul Ricœur dans son ouvrage *La Métaphore Vive*, les symboles et figures utilisés dans les textes de référence d'une culture ne sont pas de simples ornements ; elles sont des « déviations créatives » que l'on ne peut pas – et que l'on ne doit sans doute pas – traduire dans un langage de pure rationalité, car la vérité qu'elles visent ne peut tout simplement pas « être dite » autrement.

Au Rite Écossais Ancien et Accepté, le lien de nos symboles et mythes initiatiques avec l'Ancien et le Nouveau Testament est donc tout à fait évident.

Mais il ne doit pas nous égarer. Il s'agit bien d'un lien culturel et non religieux.

Car si le Rite Écossais Ancien et Accepté fait renvoi à la culture judéo-chrétienne, c'est parce que les mythes et symboles de cette culture sont naturellement et facilement accessibles à notre imaginaire qui s'est fréquemment construit dans la relation – le cas échéant conflictuelle – à ces références culturelles et didactiques, quelle que soit par la suite la pratique – religieuse ou non religieuse – de chacun et de ses croyances en général. Il n'y a pas pour autant de confusion entre le Rite Écossais Ancien et Accepté et les textes religieux qui peuvent lui servir de support. La démarche du Rite Écossais Ancien et Accepté est à distance de toute expression dogmatique et elle respecte évidemment toutes les pratiques religieuses qui respectent elles-mêmes le libre choix de la personne humaine et son intégrité physique, psychique, intellectuelle, morale et spirituelle. La pratique initiatique s'inscrit de ce fait volontairement hors du concept d'absolu divin, pour rester à distance de dogmes qui risquent d'appeler en réaction, tout autant le démenti hyper rationaliste que l'épanouissement des certitudes autoritaires.

Mais cette lecture symbole peut aller plus loin encore.

L'herméneutique contemporaine argumente l'idée que c'est au lecteur qu'il revient de compléter l'œuvre à laquelle il se confronte, considérant qu'elle reste inachevée aussi longtemps qu'elle n'a

pas rencontré une intelligence et une sensibilité soucieuse d'en tirer la richesse devant éventuellement permettre de la transformer en acte. Par-delà la signification interne des différents textes qui la compose, l'œuvre biblique pourrait ainsi constituer l'horizon d'un monde « mythifié », renvoyant au lecteur l'interrogation sur sa responsabilité par rapport au monde « réel » dans lequel il vit, et dont il assume tous les jours les contradictions morales et les implications existentielles.

L'exercice initiatique peut naturellement s'installer dans cette pratique. Et ce travail d'interprétation auquel nous pouvons nous livrer en tant que Franc-maçon vient alors enrichir la seul sens littéral des textes, étant dès lors chacun bien conscient du fait que l'acte de lecture est un acte de création qui, grâce aux métaphores et aux figures similaires que l'on trouve dans le langage biblique, permet de faire advenir un sens nouveau et non limité par le seul respect de la lettre pour découvrir ainsi des régions de l'expérience humaine qui ne sont accessibles qu'à une combinaison poétique, maniant l'analogie, la parabole et l'allégorie. L'expérience existentielle et vive vient alors croiser, enrichir, et féconder la réflexion car comme le précise encore Paul Ricœur, « le symbole donne à penser » et « expliquer plus pour comprendre mieux ».

Avec la lecture symbolique, nous passons ainsi de la « lettre » de première lecture, à « l'esprit » qui veut en dévoiler le sens caché. Le texte de référence n'est plus alors sollicité en tant que tel, mais comme une œuvre non achevée, projet à réaliser, dessein en voie d'accomplissement et qui va trouver une part de cet accomplissement dans sa mise en perspective existentielle, consciente et délibérément revendiquée.

On peut donc postuler sans crainte d'erreur la possibilité d'une lecture symbolique particulière à la démarche initiatique du Rite Écossais Ancien et Accepté, fondée sur la liberté d'interprétation de ces symboles qui se trouvent repris comme autant de gisements à explorer et de richesses à faire fructifier pour progresser sur le chemin.

Ni lecture religieuse qui pourrait éventuellement l'enfermer dans une foi ou un dogmatisme mystique. Ni lecture simplement historique qui voudrait éventuellement lui appliquer les principes d'une démarche susceptible de la réduire à la banalité d'un constat sans force ni ambition, passant sous silence tout ce qui ressort du message puissant qu'elle véhicule. Lecture, en revanche, ouverte et libre, se prêtant à l'exercice de l'intelligence symbolique des textes, s'offrant par une interprétation autonome la puissance d'un texte qui peut s'adresser à tous les hommes interpellés par les questions fondamentales de l'humain.

Éthique et légalité

Comme elle se développe dans le champ de l'éthique, on peut considérer que cette Loi Sacrée, stipulée par le texte, est une loi majuscule qui ajoute à la dimension de légalité habituellement associée à ce concept une dimension éthique et morale qui dépasse, par sa revendication, la seule stipulation légale dont on sait bien qu'elle ne se soucie pas nécessairement de la dimension morale de son objet et se prête quelquefois à des utilisations non acceptables pour des valeurs considérant le respect de l'humain comme un point non négociable. Car s'il existe des sanctions à l'infraction légale, il n'en existe pas toujours à l'infraction morale, sauf à considérer qu'une justice immanente peut à un moment donné faire solder tous les comptes.

Ce qui fait que certains hommes peuvent parfois passer une vie entière à se comporter de manière parfaitement « légale », ayant soin de ne jamais franchir de façon visible la ligne blanche des règles et des conventions, tout en développant des comportements inacceptables sur le plan moral, comportements d'autant plus préjudiciables que leurs auteurs s'arrangent généralement pour être exonérés de toute critique en se présentant comme des parangons de vertu aux yeux de naïfs – vrais ou faux – qui acceptent leur conduite sans rien dire, pensant se situer ainsi au pinacle de la tolérance.

Loi Sacrée, par conséquent qui voudrait combler quelque chose comme un manque en allant se référer dans l'humain à une dimension qui en même temps le dépasse et le fonde.

Cette Loi Sacrée nous dit qu'il y a dans l'être humain une part de l'étincelle universelle, qui ne peut faire l'objet d'aucune atteinte, d'aucune tractation et dont l'intégrité – ce qui fait précisément son caractère sacré – n'est réductible à aucune forme idéologique ou religieuse qui voudrait l'annexer dans une forme particulière.

Elle nous dit que tout être humain, par sa conscience subjective, participe d'un universel qui dépasse toutes les déterminations singulières ou particulières, locales, géographiques, ou historiques.

Elle nous dit que l'exercice de la conscience subjective et morale de l'Homme lui donne la possibilité et le droit de s'opposer à ce qui dans le monde lui semble inacceptable ou injuste et nous invite à la pratique d'une éthique de l'exigence et non de la simple convention.

Loi sacrée qui a permis à certains des adeptes de cette foi de s'opposer à l'institution censée les représenter au nom même de ce principe, lorsqu'elle semblait ne plus respecter elle-même les lois qui la fondaient.

En se référant au texte biblique, le « tu ne tueras pas » des Commandements, et le « tu aimeras ton prochain comme un frère » des Évangiles, ne sont pas seulement des injonctions adressées à des croyants. Elles s'adressent tout autant à chaque être humain qui veut prendre conscience du caractère « sacré » de la vie quelle que soit par ailleurs sa religion ou sa croyance. Que ces injonctions n'aient pas toujours été respectées par ceux-là mêmes qui étaient supposés en donner l'exemple, est un autre problème – et un problème réel – mais qui n'enlève rien à la radicalité ni à l'exigence de ces injonctions. Or c'est bien dans la Bible qu'on les trouve et c'est bien par la Bible qu'elles s'adressent il y a 20 ou 30 siècles déjà à tous les hommes de volonté bonne qui veulent conformer « leur existence aux impératifs de leur conscience » (Chapitre 1 de la Constitution).

Le respect de cette Loi sacrée ne nous installe donc ni dans une relation de référence religieuse ni de déférence morale.

Faut-il le rappeler : l'initiation n'est pas un sacrement, le rituel pas une liturgie cultuelle, et la référence au Grand Architecte de l'Univers pas une obligation de s'installer dans une croyance à un absolu divin.

L'initiation n'est pas vécue par nous dans un mouvement de subordination à une volonté divine : nous prêtons nos serments devant l'autel étant debout et à l'ordre.

« Debout » car cette position seule peut correspondre à la recherche de liberté initiatique dans laquelle nous sommes engagés.

« À l'ordre » car cette posture seule est en congruence avec l'idée que cette liberté à laquelle nous voulons parvenir n'est pas celle de faire n'importe quoi, n'importe comment, mais qu'elle veut au contraire s'exprimer dans la référence au principe créateur universel d'une construction qui a commencé bien avant nous, se poursuivra bien après nous, mais à laquelle nous voulons contribuer activement en nous appuyant sur les valeurs fondatrices de notre démarche.

L'acte d'adhésion qui la caractérise ne cherche pas à s'affirmer «contre» la religion, pas plus d'ailleurs qu'elle ne veut prendre position «pour» une religion particulière.

Précisément parce que pour nous cette question ne se pose pas.
Parce que nous sommes dans un espace différent.

De quel espace s'agit-il ?
Celui de notre Tradition.

Tradition qu'il convient de considérer comme un périmètre spécifique et radicalement autonome par rapport à d'autres champs de l'intelligence et de la spiritualité humaines – tel ceux de la philosophie, de la science, des religions, tous pertinents dans leur domaine – tradition qui possède ainsi son histoire, ses références, son langage et son projet, mais non soumis à une autre problématique que la sienne.

Tradition qui met l'être en mouvement et transforme chaque initié en une réalité plus riche de la conscience et des valeurs reçues en héritage : elle n'est pas de l'ordre de la nature et de l'instinct mais de celui de la construction et de la culture car elle va de la pierre brute à la pierre taillée et de l'individu singulier à l'homme universel. Elle est la dimension de ce qui en nous relève de l'ordre de l'intime et de l'intériorité, du non discursif et du sacré, de ce qui ne peut être transgressé, et qui en somme, ne se résout ni ne se livre uniquement dans l'expression rationnelle, logique ou quantitative.

En conclusion

Frédéric Nietzsche ayant, à la fin du 19e siècle, annoncé la mort de Dieu, le 20e siècle a proclamé « je crois en l'Homme », oubliant de préciser ce que cet Homme devait être.

Certains alors se sont servi de "l'Homme" pour écraser "les hommes" dans des aventures collectives de dévotion idéologique, paranoïaque et idolâtre, qui ont immolé plusieurs générations sur l'autel des raisons historiques ou des dominations sanglantes, prétendument justifiées par l'existence d'une classe élue ou d'une race élue.

Le goulag et Auschwitz et leur terrifiant constat ont ensuite, pendant un temps, calmé les ardeurs les plus prométhéennes, même si les tribalismes et les fanatismes religieux occupent aujourd'hui le devant de la scène des barbaries.

Après toutes ces expériences dont on serait en droit d'espérer que la dimension dramatiquement pédagogique finisse par être prise en compte, on s'est aperçu que croire en l'Homme ne suffisait pas, car l'Homme, comme dans la fable, est capable à la fois du meilleur et du pire. Le problème réside dans le fait que dans l'échelle du pire, il est souvent – pas toujours heureusement – capable

de performances largement supérieures à celles qu'il sait atteindre dans l'ordre du meilleur... Après la mort de Dieu, ce fut la mort de l'Homme. Il y eut déshérence. Il fallait la combler. On a trouvé l'individu. Nous en sommes encore là. Et l'on proclame à longueur de pages, de revues et d'émissions « je crois en moi-même », pensant trouver dans l'individu le dieu tout puissant capable de transformer en projet de liberté ce qui se réduit parfois à la banalité et à l'indigence d'un prime time à la télévision, juste après que nous ayons consommé le spectacle numérisé et coloré du massacre des innocents.

En termes de références éthiques ou morales on peut quelquefois se trouver pris de vertige.

Et pourtant nous disions en introduction que l'autel des serments était dans les Ateliers de la Grande Loge de France un espace exceptionnel.

La conviction se confirme.

Dans ce monde - passionnant à vivre mais parfois d'une affligeante banalité et d'une terrifiante violence - vouloir se référer au fondamental de l'humain nous installe dans une exigence qui est tout sauf banale. Car prendre en compte, lors de nos prestations de serments, grâce à la référence au Grand Architecte de l'Univers, grâce à l'Équerre, au Compas et au Volume de la Loi sacrée, la dimension qui en l'être humain le dépasse et en même temps le fonde, nous met au cœur d'une aventure initiatique dont il n'est pas certain qu'il soit toujours facile de saisir clairement l'inépuisable richesse.

La référence symbolique à une œuvre comme la Bible est pour nous un moment de liberté affirmative, volontaire et résolue: c'est parce que nous sommes en mesure de la lire comme nous le faisons – hors du champ religieux mais en visant l'universel – que notre liberté de conscience initiatique s'affirme comme dimension non réductible de notre engagement.

Autrement dit : c'est en ouvrant la Bible sur l'autel de serments que nous manifestons notre pleine liberté car nous manifestons bien alors que la référence que nous visons est initiatique et non pas religieuse. Nous transfigurons ainsi une réalité d'un domaine particulier pour nous approprier, en tant que Franc-maçon de Rite Écossais Ancien et Accepté, sa lumière initiatique.

Cette lumière est unique.

Elle est à la fois la source de notre Rite et l'océan d'universel vers où elle coule.

Rite exceptionnel qui renvoie en chacun, non pas à un temps ou un espace particuliers mais au contraire à ce qui, en chacun, relève de tous les espaces et de tous les temps lorsque se pose, pour chacun, la question du sens de sa vie et de son inscription dans l'unité universelle de l'humanité.

Il s'agit bien d'un autel exceptionnel, par sa dimension et par son exigence.

Le serment que nous prêtons l'est aussi.

Il nous installe au cœur de l'être, de l'éthique et du sacré.

Cette dimension initiatique est notre richesse.

Il revient à chacun d'entre nous, non seulement de la préserver – absolument - mais encore de la faire fructifier – résolument - .

oooooooooooooooooooooooooooo